

70<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION

# LA REVUE «CHORTA» REND HOMMAGE À LA RÉVOLUTION ET AU DISCOURS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Page 3

FIAT ALGÉRIE

**COMMUNIQUÉ  
IMPORTANT  
CONCERNANT  
LES COMMANDES  
DU DOBLO**

Page 4

ISSN : 1112-7449

# MIDI



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5173 | Jeudi 26 décembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

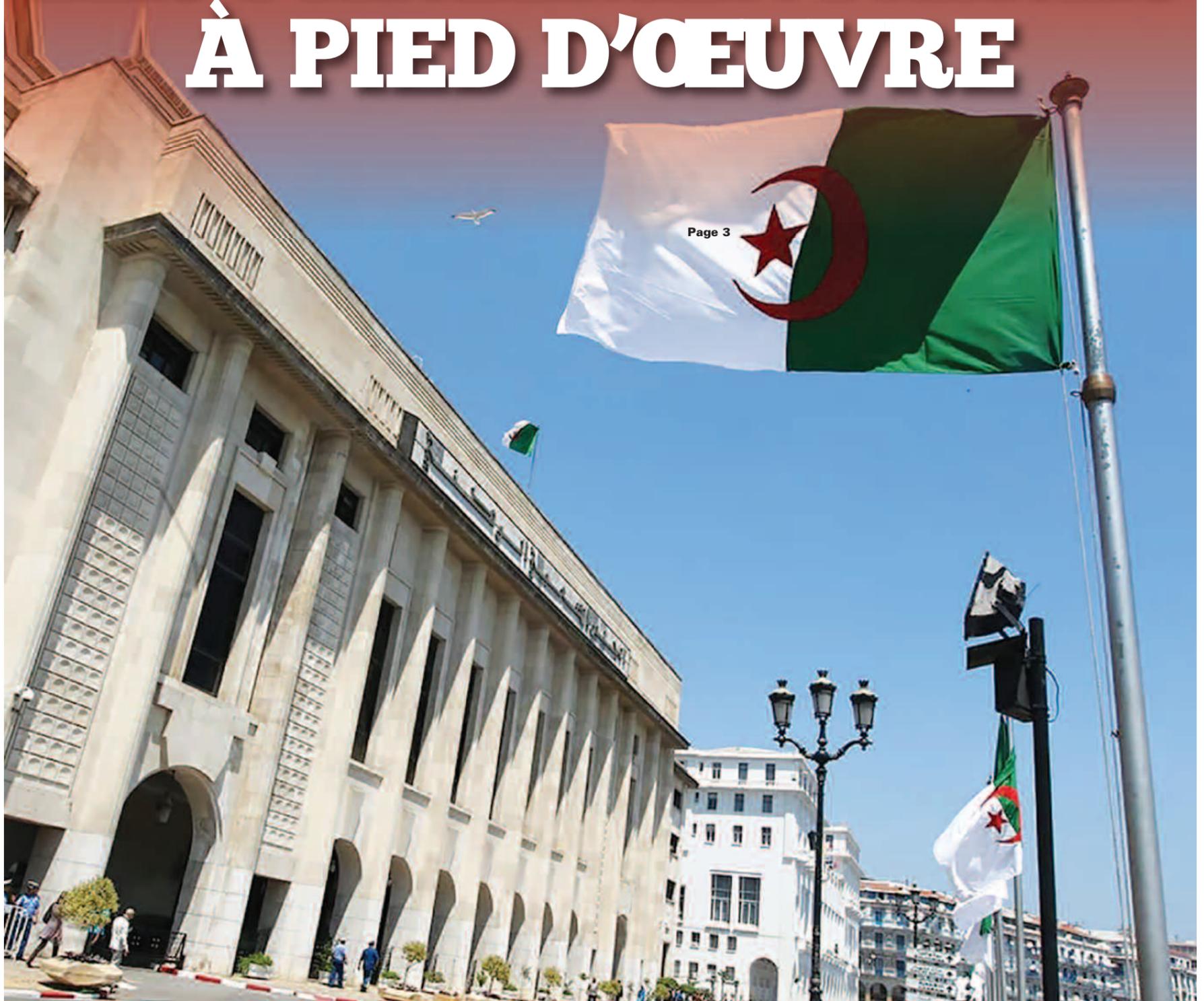
ACCIDENTS DE LA ROUTE

**42 MORTS  
ET 1 687 BLESSÉS  
EN UNE SEMAINE**

Page 16

RÉVISION DES CODES COMMUNAL ET DE WILAYA

# LES PARLEMENTAIRES À PIED D'ŒUVRE



PRODUCTION INDUSTRIELLE

**LES ENTREPRISES NATIONALES  
RELÈVENT LE DÉFI DE LA  
DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE**

Page 5



RÉUNION DU GOUVERNEMENT

**PLUSIEURS SECTEURS  
EXAMINÉS**

Page 3

RENCONTRE GOUVERNEMENT-WALIS:

# Discours du président de la République

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a prononcé, mardi au Palais des Nations (Club des Pins), un discours lors de la rencontre Gouvernement-walis, dont voici la traduction APS :

*Au nom d'Allah,  
Clément et Miséricordieux,  
Prière et paix  
sur Son Messager,  
Monsieur le président  
du Conseil de la nation,  
Monsieur le président  
de l'Assemblée populaire  
nationale,  
Monsieur le Premier  
ministre,  
Monsieur le président  
de la Cour constitutionnelle,  
Mesdames, Messieurs  
les walis,  
Mesdames, Messieurs,*

Je suis heureux d'être parmi vous à l'ouverture de la réunion Gouvernement-walis, une rencontre qu'il importe de mettre à profit pour répondre, dans les meilleures conditions, aux exigences du développement local durable, notamment en ce qui a trait à l'activité économique locale dans sa diversité et sa richesse, mais aussi pour consolider les acquis réalisés grâce aux efforts de l'Etat visant à promouvoir la vie sociale et à améliorer le cadre de vie, en particulier dans les régions enclavées.

Si nous avons réussi aujourd'hui, grâce à Dieu, à asseoir les fondements d'une gouvernance locale basée sur la participation citoyenne, l'équité en matière de développement et la rigueur dans la gestion des deniers publics, nous sommes appelés à poursuivre les efforts en vue de consacrer les méthodes de gestion modernes dans les esprits et dans les pratiques. Comme vous le savez, il y a quelques semaines, conscient des entraves auxquelles font face les Collectivités locales et des défis qu'elles doivent surmonter pour répondre aux aspirations de notre société, j'ai procédé à l'installation d'une commission d'experts chargée de préparer les projets de codes communal et de wilaya en vue d'éliminer les obstacles et d'ériger ces collectivités en socle du système institutionnel et en outil efficace du développement local. En effet, les efforts ont été axés sur l'élimination de tous les obstacles.

L'accent a également été mis sur le principe du soutien et de l'accompagnement de l'Etat aux communes en difficulté financière, à travers la possibilité d'octroi de subventions à ces dernières.

A cet égard et compte tenu de la spécificité des communes et de leurs situations en matière de développement, qui exigent d'adapter les règles applicables pour plus d'efficacité, il a été décidé de classer les communes en fonction de leur situation (urbaine, rurale et développement).

De plus, et reconnaissant le rôle de la commune dans le domaine économique et du développement, nous avons créé et réactivé différents mécanismes permettant aux communes de booster le développe-



ment, à travers l'élaboration du Plan communal de développement, la possibilité de recourir à l'emprunt et le partenariat public-privé. Et afin de renforcer sa place et son rôle, le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) a été investi d'un pouvoir décisionnaire et exécutif concernant certaines dépenses ayant un impact direct sur la vie des citoyens. Ces réformes seront suivies d'un vaste chantier de réforme complémentaire portant sur la fiscalité locale. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de nos engagements pour doter les collectivités locales d'une nouvelle assise juridique flexible à même de libérer les initiatives, car les collectivités locales, qui incarnent l'intérêt porté par l'Etat à la chose publique, sont appelées à travers leurs structures de services publics, dans tous les secteurs, à satisfaire les besoins des habitants et à garantir un cadre de vie décent. A ce propos, cette salle est témoin des décisions inédites prises pour sortir les zones d'ombre de la pauvreté et de la précarité. En effet, plus de 6 millions d'habitants ont depuis bénéficié de programmes de rattrapage d'urgence. Et je tiens à rappeler ici que ces décisions visaient à lutter contre toutes les formes de sous-développement qui ne sied pas à l'Algérie, pays des richesses et pays des martyrs et des sacrifices.

## Mesdames, Messieurs,

L'approche du développement équitable n'est pas un slogan, mais une disposition professionnelle, un engagement moral et une volonté sincère de concrétiser les orientations stratégiques de l'Etat, dont nous avons traduit la dimension décentralisée par plusieurs décisions dans divers secteurs.

Parmi ces décisions figurent la création de nouvelles wilayas, la promotion de daïras au rang de circonscriptions administratives et la préparation du redécoupage territorial du pays selon une vision intégrée qui tient compte des spécificités locales, lesquelles seront suivies d'une actualisation minutieuse de tous les plans sectoriels avec leur adaptation aux exigences du développement local dès le parachèvement de l'actualisation du schéma d'aménagement du territoire en 2025. Dans ce contexte, je salue les progrès réal-

isés dans le parachèvement des quatre programmes complémentaires ayant permis aux wilayas de Khenchela, Tissemsilt, Djelfa et Tindouf de rattraper les lacunes. Une approche qui sera étendue à d'autres wilayas.

## Mesdames, Messieurs,

Les fonds considérables alloués par l'Etat aux collectivités locales permettent à Mesdames et Messieurs les walis de traiter aisément les dossiers vitaux liés à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, notamment la propreté de l'environnement et un environnement social sain. Je tiens à rappeler ici l'importance de la réhabilitation du milieu urbain et de l'accélération de la régularisation de la situation des constructions inachevées. Il est primordial de s'intéresser à l'environnement urbain, d'accorder l'attention nécessaire à l'aspect esthétique de nos villes et d'équiper nos nouvelles agglomérations en structures essentielles, car notre principale préoccupation est de servir les citoyens et d'assurer leur bien-être. A partir de ce moment, je considère que le Gouvernement est appelé à élaborer, dans les trois (3) prochains mois, une stratégie nationale multidimensionnelle de lutte contre la drogue et les substances psychotropes pour protéger nos jeunes contre les risques de ce fléau, et ce, en y associant les instances concernées et les différentes parties prenantes.

Je demande également à tous les responsables locaux d'intensifier la communication avec les jeunes, d'être à leur écoute et de les associer à la conception de solutions à leurs problèmes. Je saisis cette occasion pour rappeler l'impératif d'exploiter les zones de micro-activités disponibles au niveau des communes en les attribuant, dans les plus brefs délais, aux jeunes porteurs de projets, aux chefs de moyennes entreprises et de start-up.

## Mesdames, Messieurs,

La relance économique demeurera un enjeu majeur que nous comptons remporter en nous appuyant sur les potentialités que recèle notre pays. A ce titre, il appartient à Mesdames et Messieurs les walis de soutenir l'investissement productif, quelle que soit sa taille, de poursuivre

l'assainissement du portefeuille des projets d'investissement inscrits dans le cadre de l'ancien système juridique, de renforcer l'offre foncière au profit de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et d'accélérer la récupération du foncier inexploité. S'agissant du secteur agricole, tout en relevant avec satisfaction les niveaux de production atteints lors des dernières saisons, j'appelle à redoubler d'efforts pour créer un environnement favorable aux professionnels du secteur, à travers l'accélération des opérations d'assainissement du foncier agricole, l'augmentation des taux de raccordement à l'électricité rurale et la recherche des meilleurs moyens permettant l'approvisionnement en eau, le renforcement des capacités de stockage et de préparation des produits conformément aux normes exigées pour leur commercialisation ou exportation, et ce, dans le cadre de nos efforts continus en faveur de la promotion de nos exportations.

## Mesdames, Messieurs,

Les projets visant à renforcer notre sécurité hydrique revêtent une importance capitale. Aussi, est-il impératif de livrer les stations de dessalement de l'eau de mer dans les délais impartis et de prendre les mesures complémentaires pour leur mise en service avant l'été prochain.

Il importe également d'aplanir les obstacles auxquels pourraient se heurter les chantiers de modernisation du réseau de transport national et d'extension des lignes ferroviaires ainsi que les projets d'exploitation minière dans le sud-ouest et l'est du pays. Avant de conclure, je tiens à vous réitérer mon appel à la mobilisation des patriotes loyaux pour consolider les fondements de la gouvernance et les principes de l'administration publique moderne affranchie de l'héritage de l'impérialisme et de la bureaucratie. Une administration publique moderne incarnant l'Algérie victorieuse et reflétant l'image de l'Etat moderne auquel aspire notre vaillant peuple.

*Gloire à nos martyrs  
Je déclare officiellement ouverts  
les travaux de votre rencontre  
et vous souhaite plein succès".*

RÉVISION DES CODES COMMUNAL ET DE WILAYA

# Les parlementaires à pied d'œuvre

La révision des codes communal et de wilaya est désormais lancée. En effet, le Parlement s'est d'ores et déjà saisi des projets de loi relatifs à la commune et à la wilaya.

PAR KAMAL HAMED

**A** l'Assemblée populaire nationale (APN) ou au Conseil de la nation, on se planche déjà sur ces deux textes dont l'importance est on ne peut plus importante. Ces derniers jours les commissions spécialisées au niveau des deux chambres du Parlement ont entamé l'examen des deux projets en question. A la chambre basse du Parlement la commission en charge de ce dossier a tenu lundi sa première réunion. Selon le communiqué rendu public par l'APN au sein de laquelle siègent les vice-présidents de l'assemblée, et de représentants des groupes parlementaires. Cette première séance a eu pour objectif d'arrêter « *le programme d'examen et d'enrichissement de la mouture des deux projets de loi* ». Il en a été de même au Conseil de la nation où le groupe chargé d'examiner l'avant-projet du code de wilaya a entamé ses travaux. Au delà de la composante de ce groupe le communiqué du Conseil de la nation n'a donné aucune autre précision sur cette réunion. En tout cas cette révision des deux textes est bel et bien lancée et tout porte à croire que les parlementaires vont les adopter au cours de cette session parlementaire ; certainement au courant de l'année prochaine. Cette révision a été longtemps en gestation. Le dossier a aussi suscité les préoccupations de la classe politique toutes tendances politiques confondues qui n'a eu de cesse de clamer la révision de deux textes juridiques.



Une revendication qui a finalement trouvée oreille attentive. En effet le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a confié cette mission de révision des codes communal et de wilaya à une commission nationale. La présidence de cette commission qui a été installée pour rappel par le chef de l'Etat au mois d'octobre dernier, a été confiée à l'ex ministre de l'Intérieur Dahou Ould Kablia. Le chef de l'Etat concrétise ainsi un de ses engagements pris lors de la campagne électorale pour l'élection présidentielle du 7 septembre dernier. Cette commission nationale était aussi composée de compétences et de personnes disposant d'une riche expérience dans la gestion des Collectivités locales. Au tout début du mois en cours cette commission nationale a achevé ses travaux lorsque ses membres ont signé le procès-verbal du rapport. Un rapport final qui a été par la suite transmis au président de la République. Selon ce qui a déjà filtré sur le contenu les deux textes comprennent plusieurs dispositions à

même de mettre fin à de nombreuses problématiques qui étaient autant d'écueils dans le travail des assemblées locales. L'exemple du blocage que connaissent certaines APC est cité comme un des points qui trouvera une réponse qui mettra définitivement fin à cet épineux problème. En effet les nouvelles réformes visent à renforcer la stabilité des assemblées élues et à limiter le phénomène de révocation des élus, qui a entraîné la suspension de centaines d'assemblée locales et bloqué de nombreux services administratifs et la prise de décisions. Cela fait trois ans que les assemblées nouvellement élues continuent de faire face à des décisions de gel de leurs activités, où les pouvoirs sont transférés aux walis en raison de l'absence de consensus au sein de leurs membres. Notons que certains partis politiques, qui comptent participer activement à l'enrichissement de ces deux textes, ont mis en place des groupes de travail à l'effet de faire des propositions concrètes,

K.H.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT :

## Plusieurs secteurs examinés

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de loi préliminaire modifiant et complétant la loi n° 83-11 du 2 juillet 1983 relative à la sécurité sociale, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Selon la même source, « *ce projet vise à promouvoir l'autonomisation des femmes et à renforcer leurs droits, notamment par l'allongement de la durée du congé de maternité, en application des engagements du Président de la République* ».

Par ailleurs, et concernant l'évaluation des services des établissements

publics relevant de divers secteurs, le Gouvernement a écouté une présentation consacrée « *aux mesures prises pour améliorer les services publics du secteur de la justice* ».

Le communiqué précise que « *cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de transformation numérique en cours, conformément aux réformes profondes initiées par le Président de la République pour moderniser le système judiciaire* ».

Aussi, indique la même source, le Gouvernement a poursuivi l'examen d'un projet de décret présidentiel fixant « *les conditions et modalités d'admission des étudiants étrangers dans les établissements algériens d'en-*

seignement et de formation supérieurs», précisant que « *ce texte s'inscrit dans les mesures réglementaires visant à ouvrir davantage l'université algérienne et à renforcer son attractivité* ».

Enfin, le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif déterminant « *les conditions et modalités d'annulation du classement des terres appartenant au domaine forestier public* ». Ce projet, explique-t-on, vise à « *renforcer les mesures de protection du patrimoine forestier, en application des dispositions de la loi n° 23-21 du 23 décembre 2023 relative aux forêts et aux ressources forestières* ».

R.N.

70<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION :

## La Revue «Chorta» rend hommage à la Révolution et au discours du président Tebboune

Dans son 160e numéro du mois de décembre, la revue «Chorta» a évoqué les hauts faits de la Glorieuse Révolution de libération et mis en lumière le discours du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la cérémonie du défilé militaire organisée à l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution, indique hier un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

« *La DGSN a publié le 160e numéro de la revue «Chorta», pour le mois de décembre 2024, dont les premières pages ont été consacrées au discours de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, prononcé lors de la cérémonie du défilé militaire organisée dans le cadre de la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre, dans lequel il a salué les efforts inlassables des membres de l'Armée nationale populaire et de tous les corps de sécurité, tous mobilisés pour préserver le legs des chouhada et défendre notre cher pays* », précise le communiqué.

Ce numéro a évoqué dans ses pages « *les exploits de notre glorieuse Révolution et les hauts faits d'un peuple qui, avec détermination, a accompli des miracles et reste, avec une volonté inébranlable, résolu à continuer sur la voie des victoires, afin que la terre pure de l'Algérie demeurera, sans aucun doute, protégée grâce aux efforts de ses hommes vaillants et de ses femmes militantes et des sacrifices de ses enfants de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, ainsi que de l'ensemble des autres corps de sécurité, fermement engagés à préserver la sécurité et la gloire de notre Algérie victorieuse, quelles que soient les épreuves* ».

Le numéro a abordé également « *différents thèmes et initiatives de sensibilisation des services de police, outre des contributions et des études scientifiques de plusieurs chercheurs dans divers domaines et spécialités, enrichissant ainsi la connaissance des lecteurs de la Revue* », selon le communiqué.

A noter que la version électronique de la revue «Chorta» peut être téléchargée via le site web de la DGSN [www.algeriepolice.dz](http://www.algeriepolice.dz).

R.N.

## SANTÉ

## Le ministre de la Santé rencontre le Syndicat national des médecins spécialistes en santé publique

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a rencontré les membres du bureau du Syndicat national des médecins spécialistes en santé publique, dans le cadre de la série de rencontres avec les partenaires sociaux.

Selon un communiqué du ministère, cette réunion a été une occasion pour les représentants des médecins spécialistes, sous la présidence du Dr Mohamed Idir, de transmettre certaines préoccupations importantes concernant cette catégorie.

Ce fut également une occasion pour le ministre de souligner « l'importance du dialogue, de l'échange d'opinions et de l'organisation de rencontres périodiques au sein de chaque établissement public de santé et des directions de la santé des wilayas, afin de promouvoir le travail et les activités au service des travailleurs du secteur, ainsi que de renforcer et de développer le système de santé ».

Lors de la discussion sur la nouvelle loi-cadre récemment approuvée par le Conseil des ministres, les membres du bureau du Syndicat des spécialistes ont exprimé « leur satisfaction quant aux efforts déployés pour améliorer le service public de santé et les effets positifs que les spécialistes en santé publique ressentiront lors de l'application de cette loi ».

### PRISE EN CHARGE DES MALADIES RARES

## L'Unop mobilise ses membres

Dans un communiqué publié ce mercredi, l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (Unop) a salué la publication des listes des maladies rares et des pathologies à pronostic vital, ainsi que des protocoles thérapeutiques correspondants.

L'Unop a exprimé sa reconnaissance pour cette avancée significative dans la prise en charge des patients atteints de maladies orphelines, en mettant en avant l'engagement des autorités publiques pour la santé des citoyens.

« Cette nouvelle orientation représente une ligne directrice importante pour nos entreprises pharmaceutiques, qui orienteront désormais leurs programmes d'investissements et leurs actions quotidiennes, afin de répondre de manière plus efficace aux besoins urgents des patients et des professionnels de santé », a souligné l'organisation des producteurs pharmaceutiques.

L'Unop et ses membres réaffirment leur pleine mobilisation pour cette initiative et s'engagent à soutenir le développement de la production pharmaceutique nationale, contribuant ainsi à la souveraineté sanitaire du pays.

## COURS DE SOUTIEN

# L'enseignant pris dans un cercle vicieux de commercialisation

*Ces dernières années un phénomène a accentué cette tendance, fragilisant la place du professeur dans la société. Autrefois il était perçu comme le pilier de la société, étant celui qui se donnait à fond pour ses élèves en général et la société en particulier.*

PAR IDIR AMMOUR

Aujourd'hui, celui-ci est partagé, et l'accès très rapide au gain facile porte atteinte à son statut et à sa reconnaissance sociale. L'éthique et la déontologie n'ont plus leur place chez la majorité des enseignants. Et que dirait-on de la conscience !

Puisque l'activité informelle des cours de soutien s'est invitée anarchiquement dans la famille de l'éducation ! Ce business au noir qui ne concernait autrefois qu'une minorité d'élèves ou les seules classes d'examen, voit aujourd'hui sa généralisation étendue à tous les paliers et niveaux de l'Education nationale.

Mais le hic, c'est que ces derniers se sont opposés à démarche de la tutelle souvient-on. Pourquoi donc ? Tout simplement, il ne faut pas fouiner dans leurs affaires ! En effet, après une « journée de travail », ces enseignants/commerçants se pressent pour rejoindre qui une cave, qui un appartement aménagé ou même un garage pour donner des cours dits de soutien avec des « options de réussite ».

Un véritable business quand on sait que quelquefois ce sont les mêmes enseignants qui proposent ces cours à leurs élèves. Cette pratique de cours de soutien comme disposée sur cette école parallèle, ne sert qu'à rassurer les parents, qui selon eux, ces cours informels sont dispensés, pour améliorer la performance



scolaire de leur progéniture, quant à certains, il sert de substitut familial à des parents trop occupés par leur travail et ils viennent compléter l'enseignement public fragilisé. Fragilisé ok ! Mais par qui ? Sachant que ces derniers comme je l'ai cité ci-dessus sont les piliers de la société. Donc, ils ont une grande part de responsabilité. D'ailleurs, ils promettent même la lune hors les murs des écoles. L'angoisse scolaire a réglementé ce marché par une forte demande, ce qui a fait doubler pratiquement les prix. Ce qui fait le bonheur de ces enseignants/commerçants avec des paies trois à quatre fois plus grandes que leur salaire que touche l'enseignant en poste. Selon des parents d'élèves, la situation financière liée à l'éducation de leurs enfants est devenue particulièrement préoccupante.

Cette année, les prix de ces cours de soutien ont atteint des niveaux exorbitants, les tarifs variant souvent entre 2.500 et 3.000 DA par mois, ce qui représente une charge financière considérable pour de nombreuses familles. Un aspect alarmant de cette situation est que certains

enseignants « ne communiquent » pas tout leur enseignement en classe. Ils exercent une pression subtile sur leurs élèves pour les inciter à opter pour les cours de soutien, ce qui pose des questions quant à l'éthique de cette pratique.

De plus, cette année, une nouvelle forme de cours de soutien a fait son apparition, sous la forme de cours à domicile. Dans ce modèle, les parents choisissent un enseignant qui se rend chez eux pour dispenser des cours particuliers à leurs enfants.

Cependant, le coût de cette option est souvent égal ou supérieur à 10.000 DA par élève. A souligner quelques années avant, un groupe de travail a été installé au ministère de tutelle afin de dégager des solutions pragmatiques et mettre fin à ce phénomène et à cette pratique, qui n'honore ni le statut de l'enseignant, ni le secteur de l'éducation.

En attendant, les élèves et leurs parents continuent à recourir à cette pratique plus que jamais. Seule échappatoire selon eux, pour assurer un cursus réussi.

I. A.

## ALGER

## Lancement de la 3<sup>e</sup> édition de la grande campagne de nettoyage



Les services de la wilaya d'Alger, sous l'égide du wali Mohamed Abdenour Rabehi, lanceront, vendredi, la 3<sup>e</sup> édition de la grande campagne de nettoyage à travers les quartiers et rues des communes de la wilaya, indique mardi un communiqué de ces services. Netcom et Extranet invitent l'ensemble des acteurs de la société civile et les citoyens à participer massive-

ment à cette initiative, prévue les 27 et 28 décembre à travers les quartiers et rues des communes d'Alger, selon la même source. Cette campagne vise à inciter à la préservation de l'environnement et de la propreté des quartiers, à promouvoir les valeurs citoyennes et d'entraide et à encourager l'action associative au service du développement durable, conclut le communiqué.

## FIAT ALGÉRIE

## Communiqué important concernant les commandes de la voiture Doblo

Fiat Algérie a publié un communiqué important concernant les commandes de la voiture Doblo touristique.

Dans ce communiqué, Fiat Algérie a démenti les rumeurs qui circulaient sur les réseaux sociaux au sujet du lancement de la commercialisation de la

Fiat Doblo touristique. Ce communiqué fait suite aux nombreuses questions que Fiat Algérie a reçues de la part de ses clients. La société a confirmé que les enregistrements pour l'achat de la nouvelle Fiat Doblo Panorama n'ont pas encore commencé.



PRODUCTION INDUSTRIELLE:

# Les entreprises nationales relèvent le défi de la diversification économique

*La 32e édition de la Foire de la production algérienne (FPA), tenue du 19 au 28 décembre, constitue un véritable témoignage de l'essor des entreprises algériennes et leur détermination à répondre aux attentes du marché national et à contribuer à la diversification économique et la réduction des importations.*

PAR ROSA CHAOUI

L'édition 2024 de la FPA a ainsi mis en lumière la diversité et la richesse de l'industrie algérienne tout en démontrant la volonté des entreprises nationales de se tailler une place de choix sur le marché local, voire international, a constaté l'APS.

Parmi les nombreuses entreprises nationales qui ont capté l'attention des visiteurs de la Foire, le groupe Gitex, spécialisé dans l'industrie textile et des cuirs. Une gamme diversifiée est offerte aux grands publics: chaussures, baskets, vestes en cuir, couettes, draps et serviettes de bain soigneusement brodées. Le Stand ne désemplit pas des visiteurs.

«Il est agréable de constater que le Made in Algeria gagne en popularité malgré la concurrence rude des produits étrangers», a commenté Hadia Krinat, face à cet engouement.

Mme Krinat, représentante du groupe, estime que les produits locaux «bénéficient d'un excellent rapport qualité-prix, ce qui répond aux attentes des familles». Dans ce sens, elle a annoncé le lancement d'une nouvelle gamme de vêtements pour enfants, à des prix étudiés, à l'occasion de la prochaine fête de l'Aïd.

Le groupe compte également ouvrir, à partir de 2025, un nouvel atelier de chaussures et cuir dédié au grand public, a-t-elle dévoilé, en précisant, qu'actuellement «80% de la filière chaussure est destinée à l'approvisionnement de l'Armée Nationale Populaire (ANP)».

"L'atelier, qui sera établi à Chéraga, devrait renforcer notre présence sur le marché national de la chaussure", a-t-elle ajouté.

Autre fleuron de l'industrie nationale, l'Entreprise publique économique de production de boulonnerie, coutellerie et robinetterie (BCR) qui se distingue par une large gamme de produits en inox. Elle propose notamment des pièces de vaisselle de luxe, incluant des coffrets de couverts en inox.

«Les commandes pour la vaisselle, notamment de la part de particuliers vivant à l'étranger ne cessent d'augmenter», affirme un responsable au stand de l'entreprise, estimant que cette croissance de la demande témoigne de l'excellence de la production algérienne dans ce domaine.

En plus de ces articles, BCR fabrique également des pièces pour le secteur médical, comme des plateaux, ainsi que des éviers de cuisine en inox, des robinets et des mélangeurs.

## Appareillage et accessoires électriques locaux pour alimenter le secteur immobilier

L'évènement accueille également des sociétés très performantes spécialisées dans la fabrication d'appareillage et d'accessoires électriques. Parmi elles, BMS Electric dont les produits sont certifiés par un laboratoire européen de renom. «Notre société compte dans son catalogue 260 articles divers», se réjouit Selma Semsoum, responsable commerciale de cette entreprise créée depuis 20 ans. Parmi les produits exposés, plusieurs modèles d'interrupteurs, de prises et de multiprises, de rallonges, mini disjoncteurs et disjoncteurs de branchement «homologués par Sonelgaz» en plus de lampes et de spots. Mme Semsoum souligne la contribution active de la société à la réduction de la facture d'importation tout en fournissant des produits de qualité aux entreprises de construction et aux promoteurs immobiliers en Algérie. Elle a également mentionné l'apport de la société en matière de diversification de l'économie nationale, à travers ses opérations d'exportation vers 11 pays africains.

Hidouche Machinery, fondée en 2021 et implantée à Rouiba, a également fait forte impression avec ses équipements industriels pour les secteurs agroalimentaire, cosmétique, parapharmaceutique et pétrochimique. Comme l'explique son responsable,

Ghilas Hidouche, la société spécialisée dans la conception et la fabrication de machines destinées à la production industrielle équipe des chocolateries, des laiteries, des producteurs de jus, de vinaigre, de cosmétiques, de détergents, ainsi que

des entreprises pétrochimiques dont des filières de Sonatrach.

«Nos produits, 100% made in Algeria, sont destinés au marché national, ainsi qu'à l'international, notamment la Côte d'Ivoire et le Sénégal», a-t-il précisé.

Un autre exposant à la foire, l'entreprise EPMC, filiale du groupe Divindus, a présenté son expertise dans la production de chalets en polystyrène, fabriqués dans son unité de Ouargla.

Exposés à l'esplanade de la foire, ces chalets qui offrent «une excellente isolation thermique et phonique» sont réalisés principalement dans le sud du pays, selon Mohand Arab Belkacem, Assistant du Pdg d'EPMC.

«C'est un type de construction innovant rapide, écologique et à faible coût qui intéresse même certains particuliers dans des régions comme Sétif, Annaba ou Bouira», explique le responsable. A quelques mètres de ces chalets, l'entreprise Sarl Maghreb Trailer, impressionne des visiteurs professionnels par la qualité de ses semi-remorques «Notre entreprise couvre tout le territoire national et propose des produits adaptés pour chaque secteur», explique Sanaa Touahria, responsable commercial, en citant notamment les secteurs des travaux publics, des hydrocarbures et de l'agriculture. Parmi ces produits, les bennes céréalières, les cocottes à ciment, les semi-remorques, les citernes hydrocarbures, les porte-engins maraichers et les plateaux bâchés d'une longueur de 13,6 mètres. Ces derniers sont «très utiles et pratiques pour l'exportation des marchandises par voie terrestre vers les pays africains», explique Mme Touahria.

R.C.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE :

## 500 projets programmés d'ici 2026

La ministre et Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, a annoncé qu'au total, plus de 500 projets seront lancés au cours de la période 2025-2026 dans le cadre du plan national de mise en œuvre de la stratégie nationale de transformation numérique. Une large majorité de ces projets seront axés sur l'amélioration des services publics en Algérie. Lors de son intervention à l'occasion de la rencontre entre le gouvernement et les walis au Palais des Nations, Mme Benmouloud a expliqué que la Haute commission à la numérisation, en partenariat avec les ministères et autres acteurs publics, a supervisé la mise en place de ce plan national. Celui-ci constitue la première phase de la stratégie de transformation numérique à court terme (2025-2026). Selon la ministre, environ 75 % de ces projets seront dédiés à l'amélioration des services publics, et des mécanismes de suivi rigoureux seront mis en place pour assurer le bon déroulement et l'évaluation de leurs performances. Elle a également rappelé que la Haute Commission, depuis sa création, a posé les fondations de la transformation numérique en Algérie, à commencer par l'élaboration de la stratégie nationale de transformation numérique, qui repose sur la vision «Algérie numérique 2030».

Ce document stratégique a été adopté comme le cadre national de référence pour orienter et encadrer toutes les actions liées à la numérisation du pays. La stratégie, selon Mme Benmouloud, repose sur cinq axes principaux : l'infrastructure de base, la gestion des ressources humaines, la formation et la recherche et développement, la gouvernance numérique, ainsi que le développement de l'économie et de la société numériques. Ces axes sont à l'origine de 25 objectifs stratégiques destinés à transformer en profondeur les structures et services du pays. Dans son discours, la ministre a mis l'accent sur le rôle fondamental de l'infrastructure de base pour réussir la transformation numérique en Algérie, soulignant en particulier l'importance des réseaux de communication de haute qualité. Elle a salué les progrès réalisés dans ce domaine grâce aux efforts conjoints du ministère de la Poste et des Télécommunications. La ministre a également salué les avancées accomplies par plusieurs ministères dans le domaine de la numérisation, en précisant que certains d'entre eux avaient réalisé un progrès significatif dans l'accélération de la numérisation de leurs services publics. À cet égard, la Haute commission à la numérisation travaille actuellement sur la mise en place

PÉTROLE :

## Le Brent reprend des couleurs et termine à 73,58 dollars

Les cours du pétrole ont terminé en hausse, mardi, poussé par les nouvelles annonces de relance en Chine, Pékin souhaitant la mise en place d'une politique budgétaire encore plus le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, a pris 1,31% à 73,58 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, a gagné 1,24% à 70,10 dollars.

Ces deux marchés ont fermé plus tôt exceptionnellement mardi à la veille des jours fériés.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE :

## Saidal obtient la certification ISO

Le groupe Saidal a annoncé avoir obtenu la prestigieuse certification ISO 9001:2015, une reconnaissance de la qualité de son système de gestion. Cette certification témoigne de l'engagement de l'entreprise à maintenir des standards élevés dans ses processus de production et de gestion. Lors de son Assemblée générale, Saidal a également annoncé la création d'un nouveau Conseil scientifique, après une absence de sept ans. Composé de 10 professeurs en médecine, d'un expert en biotechnologie et d'un professeur en pharmacie, ce conseil sera présidé par le professeur Adda Bounedjar. Le Conseil scientifique aura pour mission de promouvoir et soutenir des projets de recherche et d'innovation, conformément à la stratégie de Saidal, qui met un accent particulier sur l'excellence, l'innovation et la qualité des services dans le secteur pharmaceutique.

R.N.

d'un système d'information intégré, dont la plateforme nationale d'interopérabilité représente l'une des composantes principales. Cette plateforme a pour objectif de connecter les différents ministères et organismes publics, permettant ainsi un échange sécurisé et souverain de données à travers un réseau commun.

La ministre a également présenté le projet de portail numérique interactif qui permettra aux citoyens et aux entreprises d'accéder de manière centralisée à l'ensemble des services publics numériques. Ce portail simplifiera l'accomplissement des démarches administratives en ligne, évitant ainsi aux usagers de se déplacer dans les différentes administrations, un atout particulièrement pour les habitants des zones éloignées. Ce projet, en plus de favoriser la transparence, vise à garantir une égalité d'accès à l'information et aux services pour tous les citoyens. Enfin, Mme Benmouloud a réaffirmé l'engagement de la Haute Commission à soutenir techniquement toutes les initiatives locales en matière de numérisation. Ce soutien vise à promouvoir une gouvernance efficace, à lutter contre la bureaucratie et à améliorer la vie quotidienne des citoyens en simplifiant les démarches administratives.

R.N.

## Abdelkader El Khaldi : Une légende de la chanson bédouine oranaise s'éteint à l'âge de 67 ans

*La scène musicale algérienne pleure l'un de ses plus grands talents. Abdelkader El Khaldi, un géant de la chanson bédouine oranaise, est décédé lundi dernier à Mostaganem, sa ville natale, à l'âge de 67 ans, des suites d'une longue maladie*



# Abdelkader El Khaldi : Une légende de la chanson bédouine oranaise s'éteint à l'âge de 67 ans

La scène musicale algérienne pleure l'un de ses plus grands talents. Abdelkader El Khaldi, un géant de la chanson bédouine oranaise, est décédé ce lundi à Mostaganem, sa ville natale, à l'âge de 67 ans, des suites d'une longue maladie



Le départ marque la fin d'une époque pour la musique algérienne, mais l'héritage qu'il laisse derrière lui continuera de résonner à travers ses chansons et son impact indélébile sur la scène artistique algérienne.

## Les origines d'un artiste légendaire

Abdelkader El Khaldi est né dans la ville de Mostaganem, une localité située sur la côte méditerranéenne de l'Algérie, une région réputée pour ses riches traditions musicales, notamment la musique chaâbi et la chanson oranaise. Il grandit dans un environnement où la musique était omniprésente, et la culture locale, marquée par l'influence des Bédouins, allait profondément influencer sa future carrière musicale. Dès son plus jeune âge, il a été initié aux sons traditionnels qui allaient plus tard devenir la base de son répertoire. Abdelkader El Khaldi a commencé à

s'intéresser à la musique de manière sérieuse à la fin des années 1980. Il choisit de se consacrer à la chanson oranaise, une forme de musique bédouine profondément ancrée dans la culture du nord-ouest de l'Algérie. Ce genre musical, souvent joué avec des instruments traditionnels comme la gasba (flûte en bois) et le guellal (tambourin), évoque des thèmes profonds tels que l'amour, le sacrifice et la quête de l'identité. La richesse de cette tradition musicale allait être le terreau dans lequel Abdelkader El Khaldi allait faire éclore son talent unique.

## Une carrière qui prend son envol

Abdelkader El Khaldi a fait ses premiers pas dans le monde de la musique à travers des émissions télévisées populaires, mais c'est sa participation à l'émission musicale « Alhane Oua Chabab », qui allait vraiment propulser sa carrière. Ce programme, diffusé à la télévision algé-

rienne, a permis à de nombreux artistes d'émerger et de se faire connaître du grand public. En participant à cette émission, Abdelkader El Khaldi a su capter l'attention du public grâce à sa voix émotive et à son charisme.

Il s'est rapidement distingué parmi ses contemporains, à l'instar de Blaoui Houari, Ahmed Saber, et Benzergua, qui faisaient également partie de la scène musicale algérienne de l'époque. Ensemble, ces artistes ont marqué l'histoire de la musique algérienne en innovant tout en préservant les racines profondes de la chanson traditionnelle. Abdelkader El Khaldi, de son côté, a su apporter une touche moderne à la musique oranaise tout en restant fidèle à son essence.

## Une touche moderne pour un genre traditionnel

L'une des plus grandes réussites d'Abdelkader El Khaldi a été d'apporter une dimension moderne à la

chanson bédouine oranaise. Bien que ce genre ait été traditionnellement joué avec des instruments comme la gasba et le guellal, il a su intégrer des éléments plus modernes, à la fois dans l'accompagnement musical et dans l'approche de la composition. Ses arrangements ont su mêler le respect des traditions musicales à des sonorités plus contemporaines, ce qui a permis à son travail de séduire un public plus large, au-delà des frontières de l'Oranie. Ainsi, El Khaldi n'a pas seulement interprété la chanson oranaise : il l'a réinventée, créant une passerelle entre les générations. Ses œuvres ont permis de maintenir la vitalité de cette musique traditionnelle tout en la rendant accessible à une audience moderne, avide de nouvelles sonorités mais attachée à ses racines.

## Une voix unique et des œuvres mémorables

Le répertoire d'Abdelkader El Khaldi est marqué par des chansons qui ont traversé les époques et continuent de résonner auprès du public algérien. Parmi ses plus grands succès, « Yamma Ya Boutya », un hommage émouvant à sa mère, « Boya Kirani », et « Djar El Hem », figurent parmi ses titres les plus emblématiques. Ces chansons ont acquis une notoriété immense et sont devenues des classiques de la chanson algérienne.

L'une des particularités de ses chansons réside dans les thèmes qu'il aborde : il évoque souvent l'amour, les relations humaines, les défis de la vie, et, bien sûr, les valeurs profondes de la culture algérienne.

Le choix des mots, la profondeur des sentiments exprimés dans ses paroles, et la musicalité de ses compositions ont fait de lui une figure centrale de la musique oranaise. Des morceaux comme « Ya Habibi Baghi Nwassik » et « Kasdinkoum Leddar » ont également marqué les esprits par leur puissance émotionnelle et leur capacité à toucher le cœur du public.

Chaque chanson semblait être un miroir de l'âme algérienne, qu'il s'agisse de la souffrance, de l'amour ou de l'espoir.



## Un artiste multidimensionnel

Au-delà de sa carrière de chanteur, Abdelkader El Khaldi était également un véritable poète. Nombre de ses chansons ont été écrites par de grands poètes du Melhoun, un genre poétique musical algérien qui fusionne poésie et musique. Il a également écrit une partie de ses propres textes, enrichissant ainsi la scène musicale algérienne de paroles empreintes de sagesse et de réflexion. Sa capacité à jouer avec les mots et à traduire les émotions humaines dans des vers poignants lui a permis de se forger une identité propre, bien distincte de celle de ses pairs. Il est devenu une figure incontournable de

la scène musicale algérienne, respecté autant pour son talent artistique que pour sa profondeur intellectuelle.

## Une carrière jalonnée de succès et de reconnaissances

Tout au long de sa carrière, Abdelkader El Khaldi a participé à de nombreux festivals et événements artistiques à travers l'Algérie, où il a interprété ses morceaux devant des milliers de spectateurs. Son charisme sur scène et sa capacité à captiver son public ont fait de lui une figure adorée du grand public. Son nom était devenu synonyme de la chanson oranaise, et ses concerts étaient toujours des moments d'émotion pure. L'artiste a également marqué l'his-

toire en apparaissant dans des émissions télévisées où il a pu partager son amour pour la musique algérienne avec le plus grand nombre. Ses interventions dans ces émissions ont renforcé son statut d'ambassadeur de la musique traditionnelle, et ce, même dans un contexte de mondialisation où la musique algérienne faisait face à des défis pour maintenir sa place.

## L'héritage d'Abdelkader El Khaldi, une étoile qui brille toujours

Bien que son départ laisse un vide immense dans le monde de la musique algérienne, l'héritage d'Abdelkader El Khaldi demeure intact. Ses chansons continuent de

vivre à travers les enregistrements qu'il a laissés et les générations futures d'artistes qui s'inspireront de son œuvre. Le respect de la tradition, la recherche de l'innovation, et l'amour pour la culture algérienne font de lui une figure emblématique dont l'influence s'étend bien au-delà de sa génération.

Abdelkader El Khaldi fait désormais partie intégrante de l'histoire musicale de l'Algérie, et ses chansons continueront de nourrir les cœurs des Algériens pendant de nombreuses années encore. Le silence qu'il laisse derrière lui est lourd, mais il est aussi rempli de la musique qu'il a laissée en héritage, une musique qui, à l'image de son auteur, ne se fane jamais.

# Quelles sont les pathologies et maladies cardiaques ?

*Les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité dans le monde. En 2012, on estimait à 17,5 millions le nombre de décès, soit 31 % de la mortalité mondiale totale.*

Voici les principales pathologies pouvant affecter le cœur :

## Embolie pulmonaire

L'embolie pulmonaire est une migration de caillots dans les artères pulmonaires où ils se retrouvent piégés.

## AVC (accident vasculaire cérébral)

L'accident vasculaire cérébral correspond à l'obstruction ou à la rupture d'un vaisseau transportant le sang dans le cerveau.

## Insuffisance cardiaque

On parle d'insuffisance cardiaque lorsque le cœur n'est plus capable de pomper suffisamment pour assurer un débit sanguin nécessaire à l'ensemble des besoins de l'organisme.

## Thrombose veineuse (ou phlébite)

La thrombose veineuse ou phlébite est une formation de caillots dans les veines profondes de la jambe. Il y a un risque de remontée des caillots dans la veine cave inférieure puis dans les artères pulmonaires lors du retour du sang vers le cœur.

## Angine de poitrine (ou angor)

L'angine de la poitrine se caractérise par une douleur oppressante qui peut se situer dans la poitrine, le bras gauche et la mâchoire.

L'infarctus est la destruction partielle du muscle cardiaque. Le cœur n'est alors plus capable de jouer son rôle de pompe et s'arrête de battre.

## Péricardite

La péricardite est une inflammation du péricarde due à des infections : virales, bactériennes ou parasitaires. L'inflammation peut survenir également après des traumatismes plus ou moins importants.

## Valvulopathies

La valvulopathie est une altération du fonctionnement des valves du cœur par différentes maladies qui peuvent modifier la fonction cardiaque.

## Troubles du rythme cardiaque (ou arythmie cardiaque)

Les troubles du rythme cardiaque sont caractérisés par des battements du cœur irréguliers, trop lents ou trop rapides, sans que ces modifications du rythme soient liées à une cause dite « physiologique » (un effort physique, par exemple).

## Cardiomyopathies

Les cardiomyopathies sont des maladies qui entraînent un dysfonctionne-



ment du muscle cardiaque, le myocarde. Cette maladie cause une diminution de la capacité du muscle à pomper le sang et à l'éjecter dans la circulation.

## Malformations cardiaques

Les malformations congénitales du cœur sont présentes à la naissance.

## Quel diagnostic en cas de problème au cœur ?

### Examen clinique

Dans un premier temps, le médecin peut procéder à un examen de base : lecture de la pression artérielle, écoute des battements du cœur, prise du pouls, évaluer la respiration ou ausculter l'abdomen.

### Échographie Doppler

L'échographie Doppler est une technique d'imagerie médicale qui permet d'examiner les conditions d'écoulement et d'irrigation du cœur et des vaisseaux sanguins afin de vérifier l'obstruction des artères ou l'état des valves.

### Coronographie

La coronographie est une technique d'imagerie médicale qui permet de visualiser les artères coronaires.

Échographie du cœur (ou échocardiographie)

L'échographie du cœur est une technique d'imagerie médicale qui permet la visualisation des structures internes du cœur (cavités et valves).

Électrocardiographie au repos ou à l'effort

L'électrocardiographie est un examen qui aide à enregistrer l'activité électrique du cœur afin de détecter des anomalies.

### Scintigraphie cardiaque

La scintigraphie cardiaque est un examen d'imagerie qui permet d'observer la qualité de l'irrigation du cœur par les artères coronaires.

### Angioscanner

L'angioscanner est un examen qui permet d'explorer les vaisseaux sanguins

pour détecter une embolie pulmonaire par exemple.

### Bilan lipidique

dosage des triglycérides : en quantité trop élevée dans le sang, ils peuvent contribuer à l'obstruction des artères ; dosage du cholestérol : le cholestérol-LDL, qualifié de « mauvais » cholestérol, serait associé à un risque cardiovasculaire accru lorsqu'il est présent en trop grande quantité dans le sang ; dosage du fibrinogène : il est utile pour surveiller l'effet d'un traitement dit « fibrinolytique », destiné à dissoudre un caillot sanguin en cas de thrombose.

### Quels sont les traitements possibles ?

#### Traitements médicamenteux

En fonction de la pathologie diagnostiquée, certains médicaments peuvent être prescrits pour soulager les symptômes et les douleurs, pour fluidifier le sang, faire baisser la tension artérielle ou encore pour ralentir le rythme cardiaque.

#### Traitement chirurgical

Selon la pathologie diagnostiquée et de son évolution, une opération chirurgicale peut être nécessaire. Voici différentes interventions chirurgicales possibles pour traiter une pathologie cardiaque :

#### Pontage coronarien

Le pontage coronarien est un acte chirurgical réalisé lorsque les artères coronaires sont bouchées afin de rétablir la circulation.

#### Angioplastie coronarienne

Aussi appelée dilatation coronaire, l'angioplastie consiste à rétablir la circulation sanguine dans une ou plusieurs artères coronaires obstruées.

#### Endartériectomie

L'endartériectomie consiste à « nettoyer » et déboucher les artères, notamment les carotides et les artères fémorales. Elle est pratiquée depuis une quarantaine d'années et est desti-

née à prévenir la récurrence des AVC.

#### Transplantation cardiaque

La transplantation cardiaque est parfois envisagée pour les maladies cardiaques graves. Elle consiste à remplacer un cœur malade par un cœur sain provenant d'un donneur décédé.

#### Pose d'un pacemaker ou d'un défibrillateur automatique implantable

La pose temporaire ou permanente d'un stimulateur cardiaque artificiel (ou pacemaker) ou d'un défibrillateur automatique implantable (DAI) est parfois nécessaire lorsque le rythme cardiaque est trop lent.

#### Réadaptation

La réadaptation vise, notamment, à entraîner les cellules nerveuses d'une partie non atteinte du cerveau à remplir des fonctions qui étaient remplies, avant l'AVC, par d'autres cellules nerveuses. Selon les besoins, les services de divers thérapeutes sont requis : un kinésithérapeute ; un orthophoniste ; un ergothérapeute ; un diététicien ; un psychologue ; un psychiatre...

#### Prévention

Il existe différents facteurs qui augmentent le risque d'infarctus et d'AVC : le tabagisme ; une mauvaise alimentation ; l'obésité ; la sédentarité ; la consommation excessive d'alcool ; l'hypertension ; le diabète ; l'hyperlipidémie. C'est pourquoi, l'OMS recommande au moins 30 minutes d'activités physiques par jour. La consommation de cinq fruits et légumes par jour et la limitation de consommation de sel contribuent également à la prévention de l'accident cardiaque ou vasculaire cérébral tout comme l'arrêt du tabac et de la consommation d'alcool. Par ailleurs, des études ont montré que la prise prolongée et à haute dose d'AINS (Advil, Iboprfène, Voltarène...) exposait les personnes à des risques cardiovasculaires. De la même façon, le médiateur (prescrit à la base pour traiter les hypertriglycéridémies ou les hyperglycémies) a été associé à des valvulopathies et à une pathologie cardiovasculaire rare appelée Hypertension Artérielle Pulmonaire (HTAP). N'hésitez pas à en parler avec votre médecin si vous prenez l'un de ces traitements.

#### Historique et symbolique du cœur

Le cœur, l'organe le plus symbolique du corps humain. Durant l'Antiquité, il était vu comme le centre de l'intelligence. Puis, il a été perçu dans de nombreuses cultures comme le siège des émotions et des sentiments, peut-être parce que le cœur réagit à une émotion et en provoque aussi. C'est au Moyen Âge que la forme symbolique du cœur apparaît. Mondialement comprise, elle traduit la passion et l'amour.

ORAN

# 2 nouveaux centres de traitement de l'addiction entreront en service en 2025

Deux nouveaux centres de traitement de l'addiction aux drogues entreront en service en 2025 dans les communes de Oued Tlélat et Gdyel (à l'est d'Oran), a affirmé récemment le Dr Youssef Boukhari, chef du service de la prévention auprès de la Direction de la santé et de la population de la wilaya.

Il a précisé à la presse, en marge d'une journée d'étude organisée par l'agence d'Oran de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) sous le thème « La sécurité sociale vous accompagne pour vous protéger des risques d'addiction », que ces deux nouvelles structures renforceront le travail des centres intermédiaires situés dans les quartiers Yaghmoracen et Colonel Lotfi, afin d'assurer une couverture globale de la wilaya et de protéger les jeunes contre ce fléau.

Dans ce cadre, il a souligné que 7 médecins spécialisés dans le traitement de l'addiction ont été formés en 2024 et seront affectés aux nouveaux centres. Il a ajouté qu'il est envisagé, à l'avenir, d'ouvrir des unités similaires dans l'Ouest de la wilaya, notamment dans les zones densément peuplées comme la cité AADL (Misserghine) et la localité d'Aïn-Beïda.

Pour sa part, la Dr. Haï Saliha, spécialiste en traitement des addictions au Centre intermédiaire relevant de la polyclinique du quartier Es-Seddikia, a indiqué que cette structure accueille, depuis deux ans, un nombre relative-



ment croissant de personnes souhaitant abandonner leur dépendance, alors qu'elle ne recevait auparavant qu'une seule personne par jour.

Lors de cette journée d'étude, qui a marqué la clôture de la campagne d'information et de sensibilisation organisée, depuis mars dernier, par l'agence de la Cnas d'Oran, le sous-directeur de l'agence et directeur adjoint des systèmes d'information, Kamel Cheikh, a déclaré que l'organisation de telles rencontres témoigne de l'importance accordée par la Cnas à la sensibilisation du plus grand nombre de jeunes et de différentes couches sociales aux dangers des drogues et des autres fléaux sociaux, notamment les accidents du travail.

Cette campagne a également été menée au profit des médecins et pharmaciens conventionnés avec la Cnas

pour les sensibiliser aux médicaments destinés au traitement des maladies neurologiques et psychiques, qui sont également soumis à des conditions particulières. Parmi ces conditions figurent l'obligation que ces médicaments soient prescrits par des médecins spécialistes et le suivi des détenteurs de ces prescriptions par des contrôles médicaux. Cette démarche contribuera à limiter l'usage irrationnel de ces médicaments.

Au cours de cette journée, plusieurs interventions ont été présentées, portant sur « Le rôle de la sécurité sociale dans la réduction de l'addiction aux drogues », « Les efforts du Conseil supérieur de la jeunesse pour protéger les jeunes des fléaux sociaux » et « Le rôle du psychiatre dans la prévention de l'addiction ».

AÏN-DEFLA

## Reboisement de 150 hectares

Un programme de reboisement d'une superficie de 150 hectares dans la wilaya d'Aïn-Defla a été prévu par la Conservation des forêts durant la campagne 2024-2025.

Des opérations de reboisement toucheront une superficie de 150 hectares dans les communes de Tarik Ibn Ziad, El Hassania et Djemâa Ouled Cheikh entre le 25 octobre et le 21 mars 2025, a annoncé Hocine Dahmani, conservateur des forêts en marge de la célébration de la Journée nationale de l'arbre organisée au niveau de la maison forestière située dans le mont Doui en présence des autorités de wilaya.

**Une superficie de plus de 1.721 ha reboisée entre 2020 et 2024**

Hocine Dahmani a ajouté que 132.500 plants de différentes espèces forestières seront plantés durant cette période, soulignant que tous les ser-



vices des forêts et les différents secteurs et associations sont mobilisés pour concrétiser ce programme. Il a fait savoir à cette occasion qu'une superficie de plus de 1.721 ha a été reboisée dans la wilaya d'Aïn-Defla entre 2020 et 2024, indiquant que 143.246 arbustes ont été plantés à travers l'ensemble des communes dans le cadre des campagnes de sensibilisa-

tion organisées durant la même période. Dans un autre registre, M. Dahmani a révélé que la Conservation des forêts de la wilaya a enregistré durant toute la saison 18 foyers d'incendie qui ont causé la perte d'une superficie de 6,42 hectares de couvert végétal, contre 82 ha ravagés en 2023, 105 ha en 2022 et 2.168 ha en 2021.

BÉCHAR

## 3 personnes brûlées suite à incendie dans un appartement

Trois personnes membres d'une même famille ont subi des brûlures à différents degrés suite à un incendie qui s'est déclaré mardi dans la soirée dans un appartement à Béchar, a-t-on appris, hier, auprès de la direction de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite à une fuite de gaz suivi d'une explosion à l'intérieur du même appartement situé au rez-de-chaussée d'un immeuble de quatre étages à la cité 1.500 logements, dans la commune de Bechar, ce qui a entraîné un effondrement total des murs et la fissuration d'un mur d'un appartement adjacent, a déclaré, le chargé de la communication à la direction de la Protection civile, le sous-lieutenant Abou Bakr Essedik Baali.

Les éléments d'intervention et de secours de l'unité principale appuyés par ceux du poste avancé de quartier Debdeba, ont pu maîtriser l'incendie empêchant sa propagation aux autres appartements du même immeuble, a-t-il expliqué. Les victimes ont été évacuées vers l'hôpital Tourabi-Boudjemaâ, du chef-lieu de wilaya dont une ayant subi des brûlures de troisième degré a été transférée en urgence vers le service des grands brûlés du centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, a-t-il ajouté.

Le secrétaire général de la wilaya, Benyoucef Rachid, s'est rendu à la même structure hospitalière pour s'enquérir de l'état de santé des victimes de l'incendie, âgées entre 43 et 58 ans. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les causes de cet accident.

AAPI

# Début de la deuxième phase de mise en œuvre des réformes

*L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a entamé la deuxième phase de mise en œuvre des réformes, notamment pour le renforcement de l'efficacité du guichet unique et l'amélioration de la distribution des assiettes foncières, a indiqué, mardi à Alger, son directeur général, Omar Rekkache.*

Dans son allocution lors des travaux de la rencontre Gouvernement-walis au Centre international de conférences (CIC), dont l'ouverture a été présidée

par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, M. Rekkache a déclaré : « Nous avons procédé au lancement effectif de la deuxième phase de la mise en œuvre des réformes liées à l'investissement, après avoir franchi d'importantes étapes et surmonté plusieurs entraves. » « Le temps est venu d'augmenter la cadence », a-t-il dit, à travers la mise en place effective d'un guichet unique où l'investisseur bénéficiera de tous les services dans un seul endroit, sans être obligé de se déplacer vers les différentes administrations.

L'AAPI s'attèle avec les différents secteurs, notamment l'habitat et l'environnement, à l'amendement des dispositions réglementaires en vue de consacrer le principe d'octroi des autorisations au niveau des guichets uniques de l'Agence.

Dans le cadre de la concrétisation de ces réformes, l'AAPI s'emploie à améliorer l'orientation des investissements, avec l'introduction de plusieurs améliorations dans le réseau d'évaluation et ce, en concertation avec les différentes parties prenantes, afin d'assurer aux investisseurs «

sérieux » porteurs de projets « viables » pour l'économie nationale, des assiettes foncières « en toute transparence », a-t-il souligné.

Il a, en outre, évoqué la révision du mode de fonctionnement du conseil d'administration de l'AAPI, constitué des secteurs concernés par les procédures d'investissement et ce, en relevant le taux de représentation.

Ce conseil est chargé d'identifier les activités prioritaires dans chaque région et d'allouer les assiettes foncières en conséquence, tout en veillant à ce que chaque wilaya bénéficie équitablement de l'implantation des projets, en harmonie avec ses spécificités.

Le directeur général a, en outre, salué la restauration de la confiance des investisseurs locaux et étrangers, grâce à « une forte volonté politique traduite par des mesures concrètes sur le terrain ».

Après avoir réussi à « remettre le train sur les rails », l'AAPI a relevé le niveau de ses ambitions en visant la réalisation effective de 20.000 projets d'investissement au cours des cinq prochaines années, à travers le renforcement continu de la confiance

des investisseurs et des porteurs de projets, a ajouté M. Rekkache.

« Cet objectif sera atteint grâce à une écoute attentive et une prise en charge effective de leurs préoccupations et la mise à disposition d'assiettes foncières, notamment après les prérogatives accordées par le président de la République à l'agence pour explorer les assiettes foncières et créer de nouvelles zones industrielles et d'activités, la réalisation de cet objectif nécessitant en moyenne 5.000 hectares aménagés par an », a-t-il précisé. Par ailleurs, et « dans le cadre de la politique de concertation adoptée, l'Agence a mis l'accent sur le rôle central des collectivités locales dans l'attraction de projets d'investissement adaptés aux spécificités de chaque wilaya. Des projets structurants pilotes ont ainsi été orientés vers plusieurs wilayas », a conclu le DG de l'AAPI.

R. E.

HYDRAULIQUE

## 5 nouvelles stations de dessalement avant le Ramadhan 2025

C'est la promesse qu'a tenue le président de la République lors de son discours inaugural, mardi, de la rencontre du Gouvernement avec les walis.

Concernant le dossier relatif au dessalement d'eau de mer, le président Tebboune a indiqué que « l'Algérie mettra en service cinq stations de dessalement avant le mois de Ramadhan », appelant les walis à « adhérer au système d'exploitation des eaux usées dans toutes les wilayas » et à « accorder une attention particulière à ce plan ». Abdelmadjid Tebboune a saisi l'occasion pour saluer la flamme patriotique qui

anime les jeunes Algériens. « Il se leurre celui qui croit que l'Algérie est une proie facile dont on peut s'emparer avec un hashtag. Les Algériens ont l'esprit de résistance dans l'âme », a-t-il soutenu, insistant sur « la nécessité de se montrer à la hauteur des attentes des jeunes ».

### Protégeons les jeunes

Le président n'a pas manqué de mettre l'accent sur l'importance de protéger les jeunes contre les risques de certains fléaux, appelant le Gouvernement à « élaborer une stratégie nationale multidimensionnelle de lutte contre la drogue et les subs-

tances psychotropes durant le premier trimestre de 2025 en associant l'ensemble des acteurs à son élaboration. » A noter que les travaux de cette rencontre de deux jours se sont poursuivis hier à travers des ateliers : « Les leviers financiers et budgétaires favorisant un développement socio-économique local équilibré et durable », « La sécurité alimentaire et hydrique : enjeux majeurs de la stratégie de développement », « Les défis à relever en matière d'économie locale », « La modernisation des services publics de proximité » et « La gestion urbaine durable ».

R. E.

## Iris inaugure un espace de divertissement à l'aéroport international d'Alger

Le groupe Iris a inauguré ce mardi 24 décembre d'un espace de divertissement au niveau de l'aéroport international d'Alger. Dans un communiqué, Iris a précisé que cet espace de 100 m<sup>2</sup> est « un lieu unique et innovant, conçu pour offrir aux voyageurs une expérience de qualité et de détente avant leur vol ».

Cet espace de divertissement comprend une Gaming Zone permettant de

plonger dans des sessions de jeux vidéo immersives avec des consoles PlayStation et nos téléviseurs Gaming TV de pointe. Une Cinématech, un espace cinéma confortable pour profiter d'un moment de détente avec une qualité d'image 144Hz et de son exceptionnelle et un Espace lecture & Workstation offrant « un cadre calme pour lire ou travailler en toute sérénité, équipé de postes de recharge

USB et type C Ainsi d'une variété de livres de culture générale ».

Cette inauguration a eu lieu en présence de Djamel Guidoum Directeur Adjoint, Directeur Adjoint du Groupe IRIS, et de Mokhtar Mediouni, Directeur Général de l'Aéroport d'Alger. Le groupe Iris a invité les voyageurs à « découvrir cet espace qui révolutionne l'expérience aéroportuaire ».

### CRÉDIT POPULAIRE D'ALGÉRIE Lancement d'une carte bancaire à débit différé

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) lance une nouvelle carte CIB à débit différé, permettant à ses titulaires de régler leurs paiements tout en reportant le débit du compte à l'échéance de leur prochain revenu, a annoncé, mardi, la banque publique dans un communiqué.

Appelée « Cpay+ », cette nouvelle carte permet à son porteur de bénéficier d'une marge pouvant atteindre jusqu'à 30% du revenu déclaré, a fait savoir la même source, soulignant qu'elle est octroyée moyennant une commission fixe. « Le lancement de la carte à débit différé Cpay+ vient étoffer et compléter la gamme des cartes CIB mises à la disposition de la clientèle par sa nouveauté à forte valeur ajoutée pour ses porteurs », explique le CPA, selon l'APS.

« Le lancement de cette carte innovante vient confirmer la volonté stratégique du CPA d'adapter son offre aux besoins croissants de la clientèle et contribuer efficacement à l'essor de l'économie nationale à travers le renforcement de l'inclusion financière par le truchement d'outils financiers modernes proposant un saut qualitatif tangible en terme de service bancaire », ajoute la même source.

R. E.

MAROC, TRAFIC DE DROGUE

# Un nouvel incident révèle l'implication continue du Makhzen

*La zone côtière reliant Al Hoceima à la région de Moulay Bouselham a vu une croissance de l'activité des réseaux de trafic international de drogue, qui ont récemment transformé cette région en un principal point de transit pour le haschich destiné aux côtes sud espagnoles.*

Le représentant du Gouvernement espagnol en Andalousie, Pedro Fernandez, a annoncé un accident de collision entre trois bateaux de contrebande dans les eaux d'Al Hoceima, au Maroc, faisant un blessé en état de mort cérébrale, un incident qui met en lumière une nouvelle fois le rôle central du Maroc dans le trafic international de drogue, ont rapporté mardi des médias espagnols.

Les médias ont précisé, citant des sources de la Guardia Civil espagnole, que des affrontements entre des « bateaux fantômes » utilisés par des réseaux de trafic international de drogue ont eu lieu en mer, le long de la côte reliant Al Hoceima et Moulay Bouselham (au nord-ouest), dans la nuit de vendredi à samedi. Ces affrontements ont entraîné des blessures graves chez plusieurs trafiquants à bord des bateaux.

Les mêmes sources ont fait savoir que deux bateaux transportant sept trafiquants, liés à un réseau de trafic de drogues opérant dans le détroit de Gibraltar, attendaient au large d'Al Hoceima de transférer une cargaison de « haschich » vers les côtes sud de l'Espagne, avant d'entrer en conflit avec un autre bateau fantôme en provenance d'Espagne, affecté à la même



mission. Cette altercation serait due à des rivalités entre les bandes de trafiquants luttant pour contrôler les routes maritimes de contrebande dans la région.

Les sources ont indiqué que le troisième bateau a percuté les deux autres, blessant plusieurs trafiquants avant de fuir. Les sept individus ont ensuite été interceptés par la Guardia Civil espagnole à leur arrivée sur la côte de Sancti Petri, après avoir tenté de s'enfuir.

Le représentant du Gouvernement espagnol dans la région de l'Andalousie a relevé que l'état de santé de l'un des trafiquants à bord du bateau était extrêmement grave, étant entré en état de mort cérébrale. Tous les individus appréhendés ont été soumis à un interrogatoire pour éclaircir les circonstances de l'incident.

Le Maroc, qui est le plus grand pro-

ducteur de cannabis au monde, reste un point de départ majeur pour le trafic de drogue qui inonde l'Europe et le reste du monde. En raison de l'absence de mesures décisives de la part des autorités marocaines, le pays continue de diffuser des drogues de manière systématique. Des réseaux criminels locaux facilitent le trafic de ces poisons à travers la mer et par voie terrestre, contribuant ainsi à la propagation de la criminalité organisée et à la destruction des générations, tant au niveau local qu'international.

La zone côtière reliant Al Hoceima à la région de Moulay Bouselham a vu une croissance de l'activité des réseaux de trafic international de drogue, qui ont récemment transformé cette région en un principal point de transit pour le haschich destiné aux côtes sud espagnoles.

R. I.

GHAZA

## Nouveau massacre hier à l'aube

Au moins 13 Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés, tôt hier, à la suite de nouveaux bombardements de l'armée d'occupation sioniste contre diverses zones de la bande de Ghaza, selon l'agence de presse Wafa.

D'après la même source qui cite des témoins oculaires, « les avions de guerre de l'armée d'occupation ont pilonné dès l'aube de ce mercredi une maison dans la région de Ma'an, à l'est

du gouvernorat de Khan Younes, au sud de la bande de Ghaza, faisant 10 martyrs et plusieurs blessés ».

Dans le même temps, « l'aviation de l'armée d'occupation sioniste a bombardé un appartement résidentiel au sud du camp de réfugiés de Nusseirat, dans le centre de la bande de Ghaza, faisant deux martyrs, tandis qu'un autre jeune palestinien est tombé en martyr dans l'attaque d'une maison à Deir al-Balah, dans le centre de la

bande de Ghaza », a encore rapporté Wafa.

L'armée d'occupation sioniste qui poursuit son agression contre la bande de Ghaza, depuis plus d'un an, par voie terrestre, maritime et aérienne, a fait jusqu'ici 45.338 martyrs, dont une majorité sont des femmes et des enfants, et 107.764 blessés, selon le dernier bilan communiqué mardi par les autorités palestiniennes de la santé.

R. I.

CISJORDANIE

## 5 morts dans un raid contre un camp de réfugiés

Au moins cinq Palestiniens, dont deux femmes, sont tombés en martyrs, mardi soir lors d'un raid sioniste contre un camp de réfugiés à Tulkarem, en Cisjordanie occupée, ont affirmé des responsables palestiniens. Le ministère palestinien de la Santé, a fait état de trois martyrs, dont deux femmes.

Le Croissant-Rouge palestinien, qui a affirmé avoir rencontré des difficultés pour se rendre sur les lieux du raid, a pour sa part indiqué que deux autres hommes sont tombés en martyrs, portant à cinq le bilan total.

Les habitants du camp de réfugiés ont signalé que le raid sioniste, qui a commencé tôt mardi matin, a impliqué des bulldozers détruisant des routes.

Depuis le 7 octobre 2023, les forces d'occupation sioniste mènent une agression génocidaire barbare par voies terrestre, maritime et aérienne, contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée, faisant plus de 45.338 martyrs et 107.764 blessés, et entraînant des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

R. I.

### 3 points, le plus beau des cadeaux pour Guardiola et Manchester City ?

3 points et s'imposer lors de la réception d'Everton, jeudi, à l'occasion du fameux « Boxing Day » est le plus beau des cadeaux pour Guardiola et Manchester City, englué dans une invraisemblable série de 9 défaites en 12 rencontres toutes compétitions confondues.

#### Chute libre

De plus en plus loin de ces sommets, Manchester City, à nouveau battu (2-1) samedi à Aston Villa, ne parvient décidément pas à enrayer sa chute, et pointe désormais à la 7e place à 12 points des Reds. Depuis fin octobre, les Citizens n'ont gagné qu'un match, le 4 décembre contre Nottingham Forest (3-0), pour deux nuls – dont l'invraisemblable 3-3 en C1 face au Feyenoord – et neuf défaites.

#### Victoire impérative contre Everton

Alors l'enjeu sera simple à l'Etihad stadium, en ouverture (13h30) du Boxing Day: battre Everton, engagé dans la course au maintien (15e). Avant la rencontre, Guardiola s'est attaché à absorber les critiques ayant surtout visé dernièrement son buteur norvégien Erling Haaland. « Sans lui, ça serait encore pire. Il a aussi besoin qu'on lui donne les bons ballons au bon endroit », a déclaré l'entraîneur catalan.

# Les Jeux africains de la jeunesse à Luanda en décembre 2025

*Les 4es Jeux africains de la jeunesse qu'accueillera l'Angola sont prévus en décembre 2025.*

Le protocole d'organisation de ces jeux a été signé entre l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (Acnoa), le gouvernement angolais et le comité olympique et sportif local, a annoncé l'instance olympique africaine sur son site officiel.

Les Jeux africains de la jeunesse, événement majeur dans le continent, vont réunir les jeunes talents sportifs du continent autour des valeurs d'excellences, d'inclusion et de solidarité.

La cérémonie de signature du protocole s'est déroulée en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports angolais, Rui Falcão, du président de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (Acnoa), l'Algérien Mustapha Berraf et du président du Comité national olympique d'Angola Gustavo Dias Vaz da Conceição.

A cette occasion, Mustapha Berraf a réaffirmé l'importance de ce rendez-vous en tant que vitrine du potentiel sportif de la jeunesse africain, déclarant : « Les Jeux africains de la jeu-



nesse constituent le plus grand événement sportif pour notre jeunesse. Ils ne sont pas seulement une compétition, mais aussi une plateforme unique pour inspirer, former et promouvoir les valeurs olympiques sur tout le continent. » Pour sa part, le ministre de la Jeunesse et des Sports angolais, Rui Falcão, a assuré que les conditions financières nécessaires à

l'organisation des 4es JAJ-2025 sont réunies, grâce au budget général de l'état, dans le cadre des célébrations des 50 ans de l'indépendance de l'Angola. « L'Angola travaille depuis un certain temps pour garantir la réussite de cet événement, tant sur le plan organisationnel que sportif, en s'appuyant sur des infrastructures déjà existantes », a-t-il affirmé.

## Coupe d'Algérie : Le stade Ali-La Pointe abritera 2 rencontres

Pour la Coupe d'Algérie, le stade Ali-La Pointe abritera 2 rencontres pour les 32e de finale. Il est procédé à 4 modifications sont opérées au programme initial.

Après la publication depuis une dizaine de jours du programme complet des 32e de finale de la coupe d'Algérie 2025 sur le site officiel de la Fédération algérienne de football (FAF), la commission compétente de ladite compétition vient d'apporter quelques changements à sa programmation de ce même tour de l'épreuve populaire. En effet, selon le nouveau programme publié mardi, la commission de la coupe d'Algérie a modifié les dates de 2 rencontres et également les domiciliations de 2 autres confrontations.

#### Changements de domiciliation des matchs

La grande satisfaction qu'apporte cette nouvelle programmation est la réception du stade Ali-Ammar dit Ali La Pointe, à Douéra (Alger), qui abritera à l'occasion 2 rencontres des 32e de finale de Dame Coupe. Le 1er match est programmé pour vendredi 3 janvier 2025 à 14h30 et mettra aux prises le NRB Touggourt (Inter-régions) au RC Bougaâ (Inter-régions). Initialement, cette rencontre était programmée au stade Colonel Chaâbani



(Touggourt), conformément à la réglementation (1er tiré au sort) régissant la coupe d'Algérie. La 2e confrontation concernée par le changement qui sera également domiciliée dans l'enceinte de Douéra aura lieu samedi 4 janvier prochain à 14h entre le NC Magra (L1) et le MB Rouissat (L2). Ledit match était domicilié initialement au stade des Frères-Bouchelik à Magra.

#### Le MCA se préparer à reconquérir l'Afrique dans son fief

Désormais opérationnel, le stade Ali-La Pointe, faut-il le rappeler, a été fermé le mois d'octobre dernier, juste après le

match inaugural MC Alger-US Monastir (Tunisie) comptant pour le 2e tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique. Des incidents ont émaillé ladite rencontre, notamment des actes de vandalisme de certains énergumènes ayant causé des dégâts importants à cette nouvelle infrastructure. La réouverture du stade Ali-La Pointe est une excellente nouvelle pour le Mouloudia d'Alger, surtout qu'il est engagé dans la plus prestigieuse compétition continentale des clubs. Le doyen des clubs algériens retrouvera donc son nouveau fief et pourra désormais travailler dans la sérénité et tenter de reconquérir l'Afrique.

#### Changement de dates de 2 matchs

Cela dit, les 2 autres modifications apportées au programme de l'épreuve populaire concernent les dates de 2 matchs. Prévue initialement le mercredi 1er janvier, la rencontre JS Saoura (L1)-USM Khenchela (L1) qu'abritera le stade 20-Août-1955 à Béchar a été décalée d'un jour et se déroulera le jeudi 2 janvier à 15h. Le 2e décalage de date concerne le match US Biskra (L1)-SC Mecheria (L2). Programmé initialement le samedi 4 janvier, ce rendez-vous aura lieu finalement le lundi 6 janvier à 16h au stade Al Alia, à Biskra. Étalés sur 7 dates, au lieu de 6 dans la première programmation, les 32e de finale de l'épreuve populaire débiteront, pour rappel, par la rencontre ES Ben Aknoun (L2)-MC Alger (L1). Ce derby algérois est prévu le 30 du mois en cours à 19h dans le temple olympique du 5 Juillet. En fermeture de ce stade de la compétition, qui verra l'entrée en lice des clubs de l'élite, l'USM Alger (L1), l'un des représentants du football national en coupe de la Confédération africaine de football (CAF), accueillera, le jeudi 16 janvier à 14h30 au stade de Dar El Beïda (Alger), l'Olympique Magrane, un pensionnaire de la Ligue 2 (groupe Centre-Est).

## LE TRANSPORTEUR 3



20h05

TFX

Frank Martin est le spécialiste incontesté des livraisons très spéciales et très risquées. Menacé de mort, il doit cette fois-ci transporter deux grands sacs ainsi qu'une jeune femme d'origine ukrainienne depuis Marseille jusqu'à Odessa.

Il ignore tout du contenu des sacs et de l'identité de sa passagère. Des scènes d'action inefficaces, dues à un montage trop haché, font de ce film une suite très décevante.

## LE PRINCE OUBLIÉ



21h25

TMC

Djibi vit seul avec Sofia, sa fille de 8 ans. Tous les soirs, il invente une histoire pour l'endormir. Lorsque Sofia s'endort, ces récits extraordinaires prennent vie quelque part dans un monde imaginaire peuplé. Trois ans plus tard, l'entrée de Sofia au collège va marquer la fin de son enfance. Au grand désespoir de son père, elle n'a plus besoin de ses histoires le soir. Djibi va alors devoir accepter que sa fille grandisse et le prince du monde imaginaire va devoir trouver sa place.

Malgré sa jolie confection, et l'implication d'Omar Sy, une fantaisie qui reste un peu trop mièvre.

## LIVERPOOL / LEICESTER



21h00

CANAL+

Solides leaders de Premier League et candidats au titre, Mohamed Salah et les Reds ne veulent pas abandonner des points précieux dans leur stade d'Anfield face à Leicester qui lutte pour ne pas sombrer dans la zone de relégation. En cette journée de Boxing Day, les joueurs d'Arne Slot veulent offrir à leur public une belle victoire en guise de cadeau de Noël. De leur côté, les Foxes vont tenter de se relancer dans la course pour le maintien sous la houlette de leur nouveau coach, Ruud Van Nistelrooy. Le technicien néerlandais occupe son premier poste important dans le championnat anglais après un intérim de quatre rencontres avec Manchester United cet automne.

## L'AILE OU LA CUISSE



20h05

3

Charles Duchemin est un critique gastronomique redouté. Il publie également un guide renommé. En une phrase, Duchemin est capable de briser une réputation. Fatigué, il aimerait bien travailler moins et voudrait que son fils Gérard le seconde. Mais le jeune homme n'a qu'un désir : devenir clown. Par ailleurs, Charles Duchemin est en conflit ouvert avec Tricatel, le patron d'une très importante chaîne d'aliments de synthèse. Une comédie à la sauce Zidi, qui ne fait pas toujours dans la finesse, mais savoureuse et avec des acteurs truculents.



# LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

## ENCANTO, LA FANTASTIQUE FAMILLE MADRIGAL



21h10

W9

Dans un pays d'Amérique du Sud, un village entier vit sous la protection d'une maison enchantée, celle de la famille Madrigal. La matriarche, Alma, s'occupe de la maisonnée et de ses habitants avec soin, accompagnant chaque membre de la famille lorsqu'il découvre son pouvoir magique. Tous, sauf Mirabel, dont le pouvoir n'est jamais apparu. Quand elle accompagne le petit Antonio, qui se découvre le pouvoir de parler aux animaux, Mirabel constate quelque chose d'étrange la maison Madrigal semble se craqueler en plusieurs endroits, annonçant peut-être un funeste présage.

## LA GUERRE DES TRÔNES, LE CLAN BONAPARTE



21h05

5

Avec Napoléon au rang de consul, Joseph au conseil d'État et Lucien au ministère de l'Intérieur, l'influence du clan Bonaparte est plus forte que jamais. Cependant, les rivalités familiales refont surface, alors que la France se retrouve de nouveau en guerre. Joseph, plus modéré que son frère, lui demande de le désigner comme successeur en cas de drame. Alors qu'il se rend en Italie pour une nouvelle campagne militaire, Napoléon ne veut pas accorder la succession à l'un de ses frères. La raison est qu'il espère toujours que Joséphine lui donnera un héritier.

## LES SECRETS DE VOS JOUETS PRÉFÉRÉS



21h05

gulli

Une vie sans jouet perd toute sa saveur aux yeux des enfants. Ils représentent une part importante du quotidien de chaque petit. Chacun a dans ses souvenirs un jouet préféré associé à des moments joyeux de son enfance. Des Bratz à la Dictée Magique, du Téléphone secret aux Sims, des Trolls à la Bonne paye, découverte des anecdotes et secrets des jeux qui ont marqué les dernières décennies. Des personnalités, comme Ariane Brodier ou Gwendal Marimoutou, partagent leurs souvenirs et des journalistes et spécialistes du marché du jouet font part de leur expérience.

## UNE FAMILLE À LOUER



21h05

Chérie 25

Mère de deux enfants, Violette Mandini n'arrive plus à joindre les deux bouts et se résout un jour à voler de quoi manger dans un supermarché. Surprise par le vigile, elle l'assomme à coups de poulet prêt à cuire. L'histoire est cousue de fil blanc. Mais les comédiens sont parfaits et le ton, plein de tendresse et d'humanité.

Web : [www.lemidi-dz.com](http://www.lemidi-dz.com)  
**MIDI**  
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : [publicite@lemidi-dz.com](mailto:publicite@lemidi-dz.com) e-mail : [redaction@lemidi-dz.com](mailto:redaction@lemidi-dz.com)

Standard : 028.13.30.56  
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56  
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56  
[publicite@lemidi-dz.com](mailto:publicite@lemidi-dz.com)  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)  
[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)  
[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)  
[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)  
[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)  
[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup>- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:26
Dohr	12:49
Asr	15:22
Maghreb	17:40
Icha	19:10

GHAZA/OBLIGATIONS DE L'ENTITÉ SIONISTE

## LA CIJ APPELLE AU DÉPÔT DES PREUVES AVANT LE 28 FÉVRIER PROCHAIN



La Cour internationale de Justice (CIJ) a émis mardi une ordonnance réglementant les procédures liées à la demande de l'Assemblée générale des Nations unies d'émettre un avis consultatif sur les obligations de l'entité sioniste concernant les activités des agences onusiennes et des Etats tiers dans les territoires palestiniens occupés, appelant les parties concernées à déposer les preuves inhérentes avant le 28 février

prochain, a rapporté mercredi l'agence de presse Wafa. «Le président de la CIJ a décidé que les Nations unies et ses Etats membres, en plus de l'Etat de Palestine (membre observateur) peuvent fournir des preuves sur l'affaire au tribunal dans les délais spécifiés. Le président a fixé au 28 février 2025 la date limite pour le dépôt des déclarations écrites», a indiqué la CIJ dans une déclaration publiée sur son site, reprise par l'agence Wafa. La CIJ a précisé que cette démarche intervient après que l'Assemblée générale des Nations unies a adopté, le

19 décembre courant, une résolution confirmant la demande d'un avis consultatif auprès du Tribunal sur les obligations de l'entité sioniste, puissance occupante, à l'égard des activités humanitaires des agences onusiennes et d'autres Etats dans les territoires palestiniens occupés.

La CIJ est le principal organe judiciaire des Nations unies et a été créée en 1945.

La Cour est composée de 15 juges élus et fournit des règlements juridiques et des avis consultatifs sur les questions juridiques dont elle est saisie.

### MONDIAL DE HANDBALL 25 joueurs en stage à Alger

La sélection algérienne de handball (seniors messieurs) a entamé un stage de préparation (23 déc- 03 jan) à Alger en présence de 25 joueurs, en prévision de sa participation au Championnat du monde 2025, prévu du 14 janvier au 2 février au Danemark, en Norvège et en Croatie, a indiqué, ce mercredi la Fédération algérienne de la discipline (FAHB). Ce stage s'inscrit dans la continuité de la préparation du Sept national amorcée en novembre dernier en Pologne et en Croatie, où 20 joueurs avaient disputé trois matchs amicaux. Lors de leur première rencontre amicale, les coéquipiers de Messaoud Berkous s'étaient imposés face à Piotrkowianin sur le score de 34 à 30, avant de faire match nul face à Rebud KPR Ostrovia (35-35). La troisième rencontre des «Verts» s'était soldée par une défaite face Gwardia Opole (38-32). Versé dans le groupe B dont les matchs se joueront à Herning au Danemark, le Sept algérien évoluera au Mondial-2025, aux côtés du Danemark (champion du monde en titre), de l'Italie et de la Tunisie. Les 32 sélections qualifiées au Mondial 2025 ont été réparties en huit groupes de quatre équipes. A l'issue de la phase de poules, les trois premiers de chaque groupe se qualifieront au Tour principal. Pour rappel, la sélection algérienne a terminé à la deuxième place de la dernière édition du Championnat d'Afrique des nations, disputé en janvier dernier en Egypte, après sa défaite en finale face au pays organisateur (21-29).

#### Liste des 25 joueurs convoqués :

Yahia Zemmouchi, Khelifa Ghodbane, Ayoub Abdi, Walid Abed Boumediene, Ryan Abrous, Abderahim Amokrane, Karim Balti, Nouri Salim Benhalima, Messaoud Berkous, Lyes Yanis Bouadjaja, Zine Eddine Boughaba, Ali Boulehssa, Hani Abdelrafik Bounab, Mounir Chehri, Hichem Daoud, Mohamed Hassen Djabellah, Mustapha Hadj Sadok, Andreas Hoffman, Islam Kaabache, Bastien Khermouche, Mehdi Ahmed Yanis, Salim Mezaaça, Zahir Naim, Redouane Saker, Abdeljalil Zenadi.

### ACCIDENTS DE LA ROUTE 42 morts et 1 687 blessés en une semaine

Quarante-deux (42) personnes sont décédées et 1687 autres ont été blessées dans 1399 accidents de la route survenus durant la période du 15 au 21 décembre, dans plusieurs wilayas du pays, indique un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tiaret avec 09 morts et 38 blessés suite à 17 accidents de la circulation, précise la même source. Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 728 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (65), Blida et Tlemcen (42 incendies chacune). D'autre part, la Protection civile a effectué 5967 interventions pour le sauvetage de 397 personnes en situation de danger, et exécuté 5105 opérations d'assistance.

SÉTIF

## LEVER DE RIDEAU SUR LA 7<sup>e</sup> ÉDITION DE LA MANIFESTATION CULTURELLE «FOUARA SHOW»

Le coup d'envoi de la septième édition de la manifestation culturelle «Fouara Show» a été donné mardi soir au théâtre communal Hassan-Belkired de Sétif.

En marge de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation de 3 jours, dont l'édition de cette année est dédiée à la mémoire du défunt Moudjahid Bouzid Gharzouli (1936-2022), responsable scout et ancien président de l'APC de Sétif, le comédien Toufik Mezaâche, principal organisateur de l'événement, a indiqué à l'APS que le «Fouara Show» est initié par l'Association Créativité et Excellence en coordination avec la direction de la culture et

des arts, l'APC de Sétif, et l'office de la culture et du tourisme de la commune de Sétif. Le public pourra assister, jusqu'à jeudi à un florilège de spectacles humoristiques animés par des artistes spécialisés dans le monologue, le «One man show» d'ouverture ayant été l'œuvre de Toufik Mezaâche avec «Moins 5», tout en dérision, qui fit rire aux éclats la nombreuse assistance. Mercredi, ce sera au tour du comédien Lazhar Hindo, d'Oran, de passer sur scène pour interpréter plusieurs monologues, tandis que l'artiste Mourad Saouli, clôturera les représentations avec un nouveau monologue intitulé «Show Sanli». La cérémonie d'ouver-

ture de cette manifestation culturelle s'est déroulée en présence de nombreuses figures artistiques et théâtrales, telles que la scénariste Abla Belamri, les artistes Omar Taïri et Lazhar Hindo, et les responsables de la direction de la culture et des arts.

L'inauguration du «Fouara Show» a été marquée, dès le lever de rideau, par la projection d'une vidéo résumant la vie et le parcours du regretté Moudjahid Bouzid Gharzouli, la soirée de mercredi devant donner lieu à un séminaire intitulé «Théâtre et Révolution», ainsi qu'à un hommage aux personnalités culturelles ayant contribué à l'organisation de cette manifestation culturelle.